



## DESTINATAIRES : A l'attention des curés des Pôles Missionnaires

Evêché  
Vicaire Général

Meaux le 17 janvier 2021

Chers amis,

Vous trouverez ci-dessous quelques indications pratiques pour répondre à vos questions à la suite de l'intervention du Premier ministre du 14 janvier 2021.

Les mesures barrières sont toujours en vigueur dans tous les lieux de culte du diocèse de Meaux. Elles ne changent pas.

A savoir :

- Le port du masque est obligatoire
- La distanciation physique, à raison de deux chaises entre chaque personne et un rang sur deux. Les membres d'une même famille sont assis ensemble côte à côte.
- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée
- Il n'y a plus de verre de l'amitié ou autre repas partagé.

**Désormais** depuis samedi soir s'applique le couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire, aussi aucune réunion paroissiale ou célébration en présentiel n'est plus possible au-delà de 18h et ceci pour au moins 15 jours. A chacun d'organiser ses réunions au mieux pour que les gens puissent être rentrés chez eux à 18h00.

Dans les salles paroissiales peuvent avoir lieu les activités de la catéchèse, de l'aumônerie mais aussi les rencontres EMP, EAP, Conseil économique, préparation des sacrements des enfants et des adultes, préparation des obsèques, les rencontres de formation (bible ou autre), en respectant les gestes barrières (port du masque et gel hydroalcoolique) ainsi que l'aération régulière, la distanciation physique et la désinfection des salles avant ou après usage. Ces rencontres sont assimilées à des réunions professionnelles. Cependant chaque fois que cela est possible on veillera à privilégier les réunions en distanciel.

Ne sont pas autorisés dans les salles paroissiales et les église les repas, cocktail, apéritif de quelque nature liés à des mariages, anniversaires, obsèques...

Merci de veiller au respect de ces consignes avec bienveillance et bon sens.

Continuons à vivre, à accompagner les familles, à visiter les malades, à secourir les plus pauvres, à visiter les personnes isolées, à faire la catéchèse et l'aumônerie, à préparer les sacrements...

Fraternellement

Père Guillaume de Lisle